

Mesdames, Messieurs les Conseillers Municipaux

Mesdames, Messieurs,

Vous êtes priés de bien vouloir assister à la réunion du conseil municipal de la Commune de Lagarde-Marc-la-Tour qui aura lieu à la mairie de LAGARDE-MARC-LA-TOUR le :

JEUDI 09 OCTOBRE 2025

à 19 HEURES 30

Veuillez agréer, Madame, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire

Daniel RINGENBACH

Ordre du jour :

- Demande de transfert de la subvention Départementale attribuée au titre du Petit Patrimoine Non Protégé vers le projet de réfection du terrain de tennis (équipements sportifs)
- ✓ Demande de subvention au Conseil Départemental dans le cadre de la contractualisation 2023/2025 pour la réfection des façades de la mairie
- ✓ Demande de subvention au Conseil Départemental dans le cadre de la contractualisation 2023/2025 pour la création d'un préau équipé de panneaux photovoltaïques
- ✓ Demande de subvention au Conseil Départemental dans le cadre de la contractualisation 2023/2025 pour la réfection du court de tennis
- ✓ Demande de subvention au Conseil Départemental dans le cadre de la contractualisation 2023/2025 pour le resuivi de la toiture de l'église (Lagarde-Enval)
- ✓ Demande de subvention au Conseil Départemental dans le cadre de la contractualisation 2023/2025 pour l'aménagement du jardin des cinq continents

- Demande d'avenant au contrat de contractualisation 2023-2025 avec le Département de la Corrèze suite au projet de création d'une maison d'assistantes maternelles (MAM)
- ✓ Attribution d'une subvention au club « les gardillous »
- ✓ Contrat de mission délégué de la protection des données Annule et remplace la délibération N°MA DEL 2025 019
- ✓ Modification du Compte épargne temps
- ✓ Autorisation de régler l'avenant au bail rural établi par la chambre d'agriculture suite à l'acquisition de la parcelle AK 338 par la commune.
- √ Régularisation des loyers liés à la location du terrain de pétanque à Monsieur JAUCENT Patrick et conclusion d'une nouvelle convention au 1^{er} janvier 2026
- ✓ Déclassement et cession d'une portion de voie communale au lieu-dit « la Boudrie »
- Rapport sur le prix et la qualité de l'eau établi par le Syndicat des deux vallées
- ✓ Questions diverses